

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023

ID : 031-213101454-20231218-2023_11_05-DE



N°2023.11.05

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

Objet : MODIFICATION DES TARIFS CANTINE AU 01/01/2024

Date de la convocation : 12/12/23

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Monique COURBIÈRES, Maire.

Présents : COURBIÈRES Monique, LEQUEUX Pierre, NEMETH Lise, LOURDE André, FALGA Corinne, BLANC Loïc, LEGER Aurore, CLANET Martine, SALVAYRE Alain, DAUVERGNE Joël, VAZQUEZ Corinne, VINCINI Sébastien, PONS Romain, PELISSIER Jennifer, MISTOU Sabine

Excusés : ALAUZY Gisèle, LE TUMELIN Didier, REMY Jean-Louis, POUIL Marie-Christine, DEGUITRE Jérémy, GABBERO Laury, CHADROU Sylvie, FOU DI Kamel

Absents :

Procurations : LE TUMELIN Didier à André LOURDE, REMY Jean-Louis à Monique COURBIÈRES, GABBERO Laury à Pierre LEQUEUX

Secrétaire : Corinne FALGA

Madame la Présidente a ouvert la séance.

Mme le Maire rappelle que la dernière modification de tarif a eu lieu en 2017. La tarification sociale a quant à elle été mise en place en 2019.

		QF Tranche 1 0 à 400	QF Tranche 2 401 à 650	QF Tranche 3 651 à 850	QF Tranche 4 851 à 1000	QF Tranche 5 > 1000
Repas enfant (commune)	Maternelle	1.00 €	3.06 €	3.20 €	3.34 €	
	Elémentaire	1.00 €	3.29 €	3.44 €	3.59 €	
Repas enfant (hors commune)	Maternelle	1.00 €	3.82 €	3.99 €	4.18 €	
	Elémentaire	1.00 €	4.10 €	4.29 €	4.49 €	
	Adultes			6.74 €		
	Adultes autres que les enseignants			8.76 €		
	Repas exceptionnel Enfant le mercredi			6.57 €		

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants au 1er janvier 2024 :

- Le prix facturé par le collège étant le même pour les repas maternelle et élémentaire, ne conserver qu'un seul prix
- Augmentation de 10% des tarifs
- Un principe d'égalité doit s'appliquer pour les tarifs adultes, un seul tarif est conservé (applicable aux animateurs de Léo Lagrange prenant leur repas sur le même temps que les enfants)

LE CONSEIL

Où l'exposé du Maire, à la majorité (une abstention, Mme PELISSIER),

- VALIDE la nouvelle tarification cantine au 01/01/2024 telle que présentée ci-dessous

		QF Tranche 1 0 à 400	QF Tranche 2 401 à 650	QF Tranche 3 651 à 850	QF Tranche 4 851 à 1000	QF Tranche 5 > 1000
Repas enfant (commune)	Elémentaire	1.00 €		3.62 €	3.78 €	3.95 €
Repas enfant (hors commune)	Elémentaire	1.00 €		4.51 €	4.72 €	4.94 €
	Adultes			7.41 €		

- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document afférent

Elus	23
Présents	15
Votants	18
Exclus	0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire

Monique COURBIERES

Pour extrait conforme.


